



**COMPENSATIONS AUX PROPRIÉTAIRES  
RETOMBÉES ÉCONOMIQUES  
ÉCHÉANCIER**

# COMPENSATIONS AUX PROPRIÉTAIRES

- Acquisition de servitudes permanentes basée sur la valeur marchande du terrain
- Acquisition de terrains pour certaines infrastructures hors sol basée sur la valeur marchande du terrain
- Compensations pour utilisation d'aires temporaires de travail
- Compensation pour pertes de récoltes
- Indemnisation pour dommages et inconvénients
- Remboursement d'honoraires professionnels
- Compensation pour l'implication du propriétaire

**Éléments prévus à l'entente-cadre Ultramar/UPA**

# RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

- Investissement de ± 250 millions \$
- Création de ± 2 000 emplois directs et indirects pendant la construction
- ±125 millions \$ en salaires
- Création de 13 postes permanents en phase d'exploitation
- Plus de 2,2 millions \$ annuellement en taxes municipales et scolaires
- Achat de services locaux en phases de construction et d'exploitation : entretien, surveillance, sécurité, etc.

# ÉCHÉANCIER

2005	2006	2007	2008
<ul style="list-style-type: none"><li>• Avis de projet</li><li>• Début de l'étude d'impact sur l'environnement</li><li>• Rencontres avec les représentants des gouvernements, des MRC, des municipalités, de l'UPA et autres groupes intéressés</li><li>• Séances publiques d'information et de consultation</li><li>• Rencontres avec les propriétaires</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dépôt de l'étude d'impact sur l'environnement</li><li>• Rencontres Ultramar / UPA avec les propriétaires membres de l'UPA</li><li>• Début des négociations et signature d'options</li><li>• Séances publiques d'information du BAPE</li><li>• Début du processus d'autorisation auprès de la CPTAQ</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Audiences publiques du BAPE et rapport au ministre</li><li>• Consultations publiques de la CPTAQ</li><li>• Dépôt de l'analyse du MDDEP</li><li>• Recommandation par le ministre au conseil des ministres</li><li>• Décret et certificat d'autorisation</li><li>• Début des travaux de construction</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Fin des travaux</li><li>• Mise en service</li></ul>



**EN RÉSUMÉ**



# EN RÉSUMÉ

- Le pipeline : un mode de transport sécuritaire, fiable et efficace
  - non soumis aux mauvaises conditions climatiques
  - risques réduits de problèmes techniques
- Approvisionnement sécurisé de l'Est du Canada en produits pétroliers raffinés
- Ajustement du débit en fonction de la demande
- Faibles impacts sur l'environnement
- Réduction importante des émissions de GES
- Retombées économiques significatives
- Diminution substantielle du nombre de trains-blocs et de navires en circulation

